

Les étudiants étrangers de l'USTL en 2000 / 2001

Editorial

Le dossier sur les étudiants étrangers présenté par l'OFIP me semble intéressant à plusieurs titres. Il montre l'importance croissante, mais aussi la diversité des origines et des situations, des étudiants étrangers qui suivent un enseignement à l'USTL.

L'analyse menée permet de mettre en évidence par continent d'origine les filières et les catégories de diplômes les plus attractives pour ces étudiants. L'étude concernant les seuls étudiants ayant obtenu un baccalauréat à l'étranger fait apparaître que nombre d'entre eux ont des ressources financières insuffisantes pour effectuer leur scolarité dans des bonnes conditions. Elle justifie pleinement les efforts actuels de l'USTL pour améliorer les conditions d'accueil de tous les étudiants étrangers et leur permettre de venir en plus grand nombre avec de meilleures chances de succès. Les données concernant les programmes d'échanges montrent l'importance du rôle de l'USTL pour le développement des cursus européens.

Jacques BROCARD

Vice-Président

Chargé des Relations Internationales



Bref sur l'étude

Cette étude sur les étudiants étrangers inscrits à l'USTL a été réalisée à partir des fichiers d'inscription informatisés des années 1996-1997 à 2000-2001.

L'analyse du fichier 2000-2001 a permis de montrer la diversité des origines géographiques des étudiants étrangers et la spécificité de leurs caractéristiques démographiques et scolaires.

Les taux de réussite des étudiants étrangers aux examens des années 1998-1999 et 1999-2000 sont analysés en fonction du lieu d'obtention du baccalauréat : en France ou à l'étranger.

Une attention particulière a été portée aux étudiants étrangers ayant participé aux programmes d'échanges entre 1996-1997 et 2000-2001.

Damien CASTELAIN
Responsable de l'étude

Francis GUGENHEIM
Directeur de l'OFIP

UNE CROISSANCE ÉLEVÉE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS À L'USTL

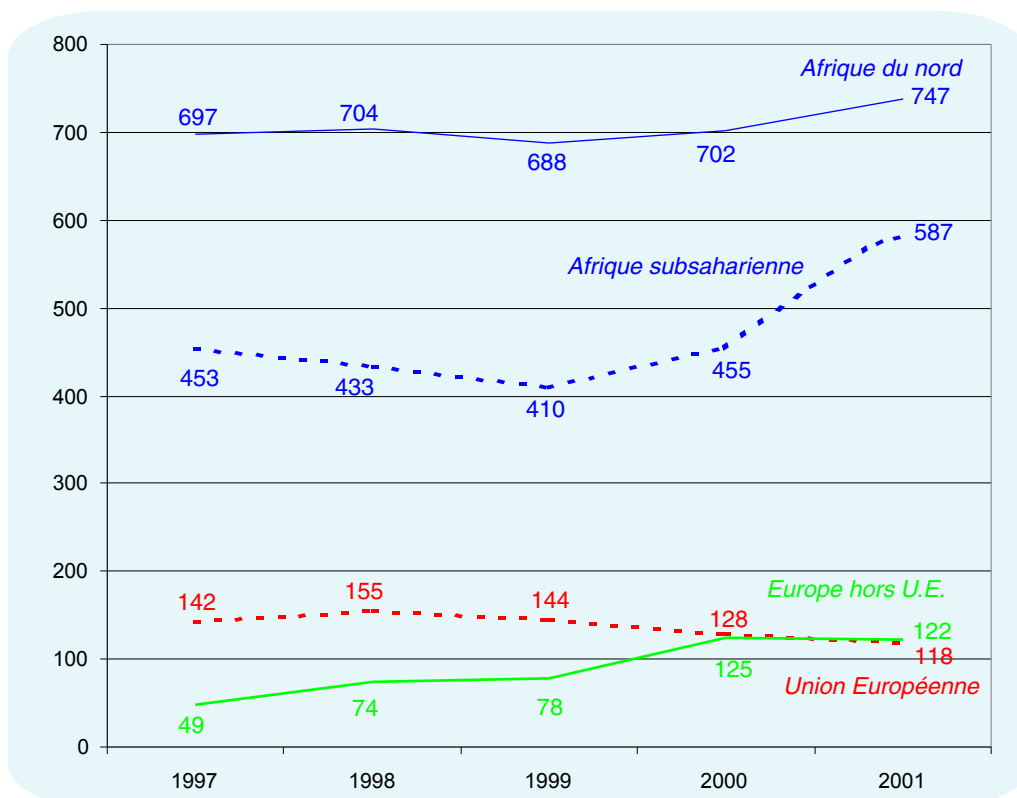
De 1996-97 à 2000-01, la population étrangère de l'USTL est passée de 1472 à 1746 étudiants, soit une **hausse de 18,6%**. Dans le même temps les étudiants français voyaient leur effectif diminuer de 12,5%. Ce mouvement contraire s'est traduit par une croissance de la part des étudiants étrangers dans les effectifs globaux de **6,4 à 8,5%**.

Cette augmentation du nombre d'étudiants étrangers à l'USTL a été un peu plus forte que celle constatée au cours de la période dans l'ensemble des universités françaises (+13%) mais la part des étrangers dans les effectifs de l'USTL reste inférieure à la moyenne nationale (10% en 2000-01).

	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	Evolution 1997/2001 effectif	Evolution 1997/2001 en %
Union Européenne	142	155	144	128	118	-24	-16,9
Europe hors U.E.	49	74	78	125	122	73	149,0
Moyen orient	71	68	82	75	78	7	9,9
Asie	38	35	49	50	58	20	52,6
Afrique du Nord	697	704	688	702	747	50	7,2
Afrique subsaharienne	453	433	410	455	587	134	29,6
Amérique du Nord et du Sud	22	26	26	34	36	14	63,6
TOTAL ETRANGERS	1472	1495	1477	1569	1746	+274	+18,6
TOTAL FRANCAIS	21520	20443	19594	18893	18840	-2680	-12,5
TOTAL USTL	22992	21938	21071	20462	20586		
% d'étrangers à l'USTL	6,4	6,8	7,0	7,7	8,5		
% d'étrangers dans les universités françaises	8,6	8,5	8,7	9,2	10,0		

Les étudiants africains (du nord et subsaharien) représentaient en 2000-01, 76% des étudiants étrangers contre 78% en 1996-97. Cette diminution de la part des étudiants africains masque en fait une progression des étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne depuis 1998-99 (+45%).

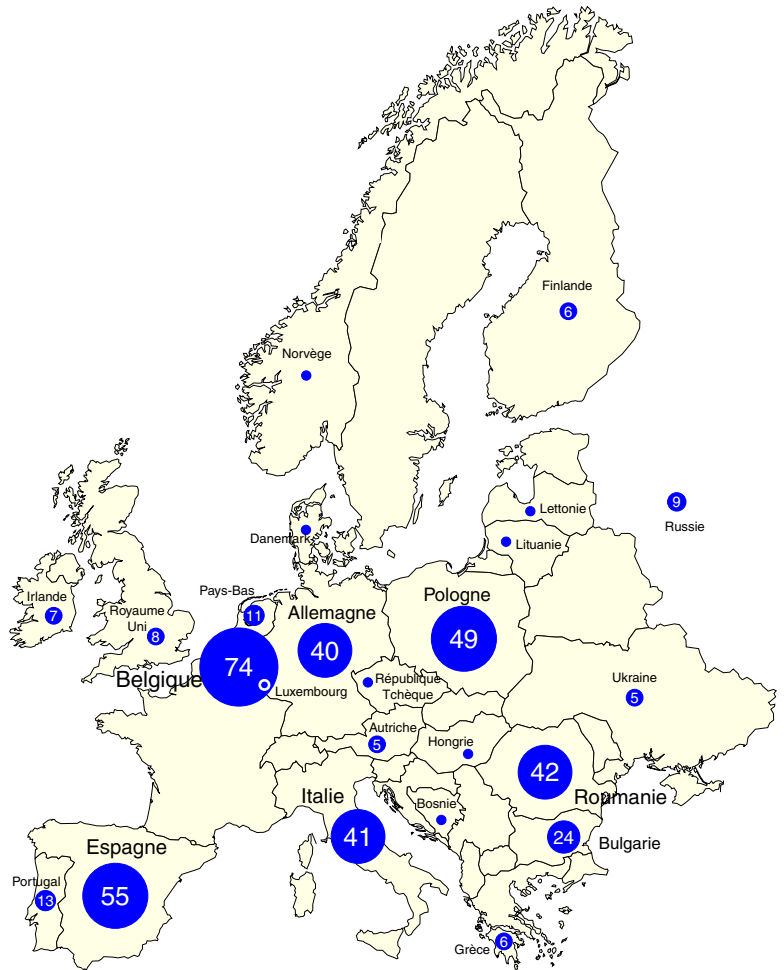
Le nombre d'étudiants de l'Europe hors Union Européenne augmente. Ils viennent surtout de Pologne et de Roumanie. Leur part passe de 3% à 7% alors que la part des étudiants de l'Union européenne passe de 10% à 7% entre 1996-97 et 2000-01 ; ces derniers ayant plus tendance à venir à l'USTL dans le cadre des programmes d'échanges.



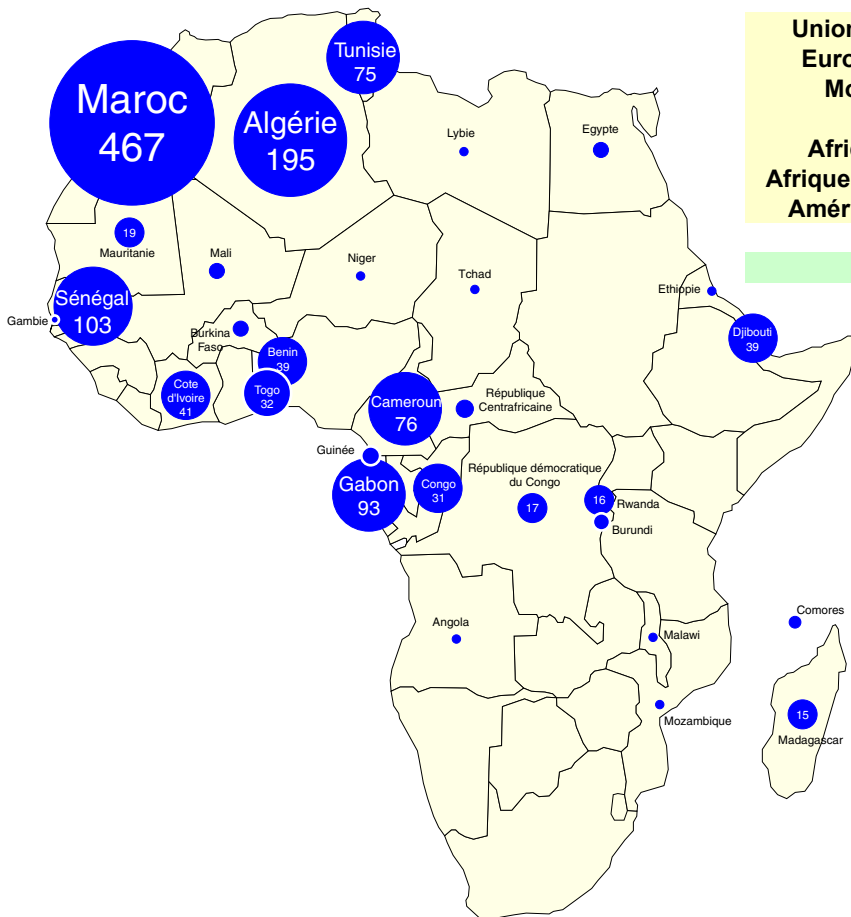
Si l'on ajoute aux étudiants étrangers inscrits à l'USTL en 2000-01, 182 étudiants participant aux programmes d'échanges (Socrates, Leonardo...), la part des étudiants européens passe de 6,8 à 12,4%. Au total, **sur ces 1928 étudiants étrangers, 69% sont originaires d'Afrique** dont 39% de l'Afrique du Nord (surtout Maroc, Algérie, Tunisie) et 30% de l'Afrique subsaharienne, principalement des pays francophones (Sénégal, Gabon et Cameroun étant les plus représentés).

En Europe, les étudiants belges sont les plus nombreux. Étant donné la proximité frontalière, on peut toutefois estimer que leur nombre est faible. Ils ne constituent en effet que 4% de l'ensemble des étudiants étrangers.

Hormis des échanges spécifiques avec la Pologne ou la Roumanie, les pays de l'Est sont peu représentés. On notera aussi le peu d'étudiants issus des pays anglophones.



● Effectif inférieur à 5



	BAC obtenu en France en %	BAC obtenu à l'étranger en %	Total Effectif
Union Européenne	33,1	66,9	118
Europe hors U.E.	4,1	95,9	122
Moyen orient	12,8	87,2	78
Asie	19,0	81,0	58
Afrique du Nord	40,2	59,8	747
Afrique subsaharienne	16,6	83,4	587
Amérique du N et S	13,9	86,1	36
TOTAL	26,6	73,4	1746

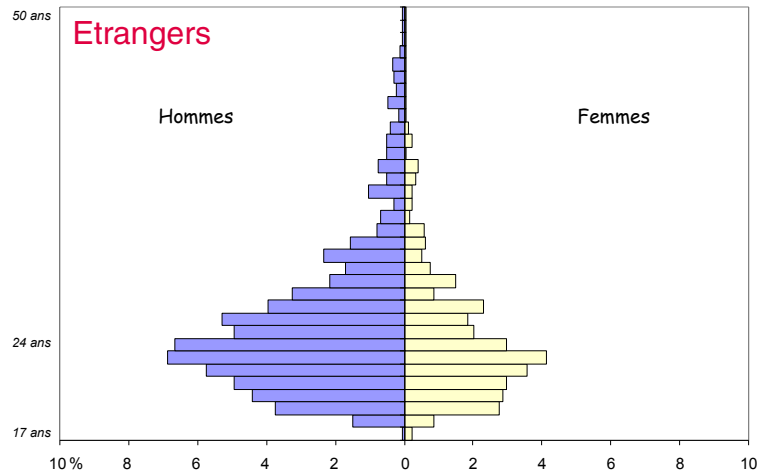
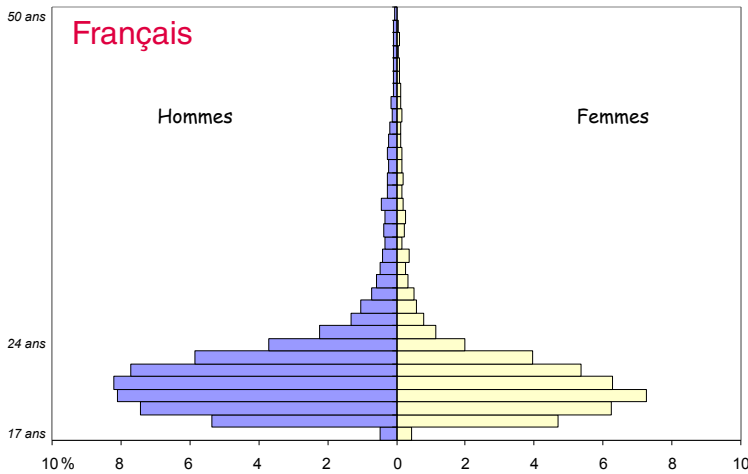
Parmi les étudiants étrangers, on note que **27% d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat en France.**

Ce taux est encore plus élevé pour les étudiants originaires d'Afrique du Nord (40%) et de l'Union Européenne (33%).

La part des étudiants d'Afrique du Nord dans le total varie selon que l'on considère l'ensemble des étrangers (42%) ou seulement ceux qui ont obtenu leur baccalauréat à l'étranger (34%).



UNE MAJORITÉ D'HOMMES ET UNE POPULATION PLUS ÂGÉE



● Une majorité d'hommes

Les hommes représentent **66% des étudiants étrangers** et 57% des étudiants français. On observe cependant des disparités selon l'origine géographique. Ainsi les étudiants originaires de l'Union Européenne, de l'Asie et de l'Amérique du Nord et du Sud ont des caractéristiques démographiques proches de celles des étudiants français. Par contre les étudiants originaires du Moyen orient (79%), de l'Afrique du Nord (70%) et de l'Afrique subsaharienne (69%) ont une sur-masculinité importante. On notera que les femmes sont majoritaires parmi les étudiants originaires de l'Europe hors U.E.

	Hommes		Femmes		Total
	Effectif	en %	Effectif	en %	Effectif
Union Européenne	68	57,6	50	42,4	118
Europe hors U.E.	46	37,7	76	62,3	122
Moyen orient	62	79,5	16	20,5	78
Asie	30	51,7	28	48,3	58
Afrique du Nord	519	70,4	218	29,6	747
Afrique subsaharienne	415	69,5	182	30,5	587
Amérique du Nord et du Sud	20	55,6	16	44,4	36
TOTAL ETRANGERS	1160	66,4	586	33,6	1746
TOTAL FRANCAIS	10812	57,4	8028	42,6	18840

● Une population plus âgée

L'âge médian des étudiants étrangers de l'USTL est plus élevé que celui des étudiants français (24 ans par rapport à 21 ans). On observe aussi que **39% des étrangers ont 26 ans et plus** contre 14% des français. Inversement 54% des français ont moins de 22 ans contre 24% des étrangers.

Les étudiants originaires d'Asie et d'Amérique du Nord et du Sud sont les plus âgés : respectivement 57% et 69% d'entre eux ont 26 ans et plus.

	Moins de						26 ans et plus	Total	Effectif
	22 ans en %	22 ans en %	23 ans en %	24 ans en %	25 ans en %	26 ans en %			
Union Européenne	28,0	8,5	15,3	6,8	2,5	39,0	100,0	118	
Europe hors U.E.	21,3	6,6	15,6	9,8	13,9	32,8	100,0	122	
Moyen orient	23,1	3,8	12,8	6,4	5,1	48,7	100,0	78	
Asie	19,0	8,6	12,1	3,4	0,0	56,9	100,0	58	
Afrique du Nord	24,4	10,4	10,9	11,9	6,4	36,0	100,0	747	
Afrique subsaharienne	25,3	9,7	9,2	8,9	8,0	38,9	100,0	587	
Amérique du Nord et du Sud	13,9	2,8	8,3	0,0	5,6	69,4	100,0	36	
TOTAL ETRANGERS	24,3	9,3	11,0	9,6	6,9	38,9	100,0	1746	
TOTAL FRANCAIS	54,2	13,0	9,8	5,7	3,3	14,0	100,0	18840	

● Un niveau d'inscription plus élevé que celui des français

☐☐ Un étudiant étranger sur deux est inscrit à un niveau Bac+4 ou plus contre un étudiant sur trois pour les étudiants français ; l'écart étant particulièrement important pour les inscrits en doctorat (13% des étrangers par rapport à 4% des français).

☐☐☐☐☐ Les étudiants d'Afrique du Nord sont représentés de façon assez voisine de celle de l'ensemble des étrangers (19% au niveau Bac+4, 17% au niveau Bac+5 et 13% au niveau doctorat).

☐☐☐☐☐ Les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne ont la particularité d'avoir une forte proportion d'inscrits à Bac+1 (27%) et à Bac+3 (23%). Les européens hors U.E sont d'abord présents au niveau Bac+5 (44%) alors que les américains et les étudiants du Moyen orient sont plus souvent inscrits en doctorat (39% et 37%).

	Union Europ.	Europe hors U.E.	Moyen Orient	Asie	Afrique du Nord	Afrique sub sahar.	Amer. Nord et Sud	Total étrangers	Total français
DAEU	2,5				1,1	1,0		1,0	1,4
Bac +1	11,0	12,3	12,8	19,0	17,1	27,4	5,6	19,5	24,3
Bac +2	16,9	6,6	9,0	13,8	15,6	12,7	8,3	13,6	19,7
Bac +3	17,8	8,2	11,5	8,6	17,5	22,6	11,1	17,9	20,9
Bac +4	18,7	11,5	7,7	6,9	18,5	16,4	8,3	16,4	16,3
Bac +5	15,3	44,3	21,8	29,3	16,8	13,7	27,8	18,3	13,3
Doctorat	17,8	17,1	37,2	22,4	13,4	6,2	38,9	13,3	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	118	122	78	58	747	587	36	1746	18840

● Une forte représentation en DEA et Doctorat

☐☐ La répartition par catégorie de diplôme apporte un complément d'information à la répartition par niveau. Par rapport aux étudiants français, les étudiants étrangers sont proportionnellement plus nombreux en Maîtrise, DESS et surtout en DEA et Doctorat tandis qu'ils sont moins nombreux en DEUG, DUT et Licence. On notera que les étrangers sont beaucoup moins représentés que les français en école d'ingénieurs, IUP, MST et Magistère.

	Union Europ.	Europe hors U.E.	Moyen Orient	Asie	Afrique du Nord	Afrique sub sahar.	Amer. Nord et Sud	Total étrangers	Total français
DEUG	14,4	17,2	17,9	31,0	21,2	33,5	11,1	24,6	30,2
DUT	11,9	1,6	1,3	1,7	9,5	5,4	2,8	6,9	10,4
LICENCE	11,9	8,2	6,4	6,9	14,6	18,1	8,3	14,3	13,5
LICENCE IUP	4,2			1,7	1,6	1,5		1,6	3,6
MAÎTRISE	10,2	11,5	7,7	5,2	16,5	15,4	8,3	14,6	9,7
MAÎTRISE IUP	5,9				0,9			0,7	2,4
MST - MAGISTERE	3,4				0,8	1,4	2,8	1,0	2,8
ECOLE D'ING.	3,4		5,1	1,7	2,7	2,8	5,6	2,7	8,4
DESS	9,3	35,3	6,4	12,1	4,2	6,7	11,1	8,1	6,5
DEA	3,4	9,0	14,1	17,2	10,3	5,0	11,1	8,4	2,2
DOCTORAT	17,8	17,2	37,2	22,5	13,4	6,2	38,9	13,3	4,1
Total *	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	118	122	78	58	747	587	36	1746	18840

* y compris DAEU, DEUST, Prépa Agrégation et Diplôme Universitaire.

● Un attrait spécifique pour les technologies, l'économie et la gestion

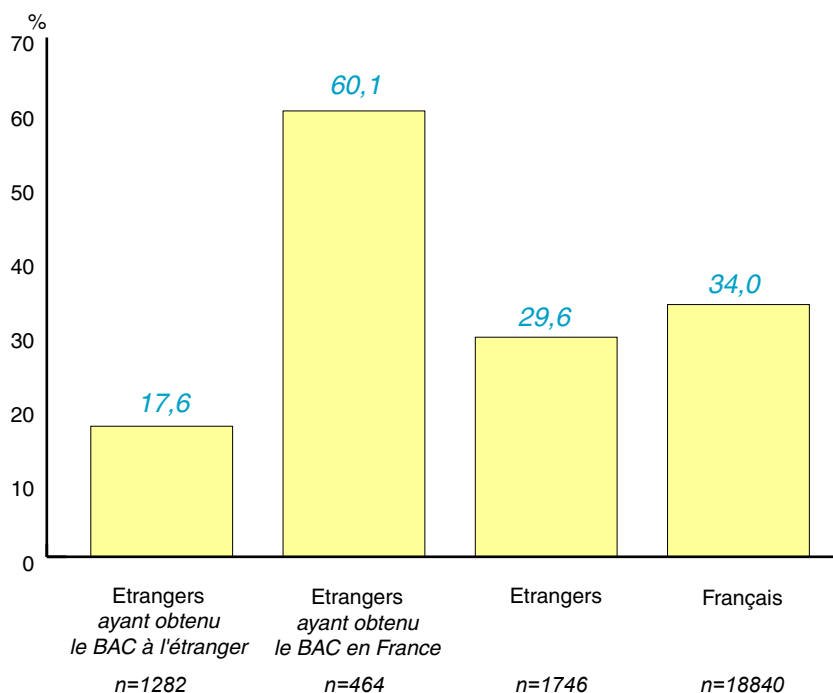
☐☐ ☐ Par rapport aux étudiants français les étudiants étrangers sont plus souvent inscrits en sciences et technologies, sciences pour l'ingénieur (ST/SI), en sciences économiques-gestion (SEG), autant en sciences et structures de la matière (SSM) et moins en sciences de la nature et de la vie (SNV) et en sciences humaines et sociales (SHS).

	Union Europ.	Europe hors U.E.	Moyen Orient	Asie	Afrique du Nord	Afrique sub sahar.	Amer. Nord et Sud	Total étrangers	Total français
SSM	17,8	9,8	21,8	22,4	19,9	16,8	13,9	18,0	19,9
SNV	11,9	9,0	6,4	3,4	13,8	13,9	11,1	12,7	19,7
ST/SI	18,6	13,9	56,4	36,3	37,7	25,6	30,6	31,2	23,9
SHS	16,9	7,4	5,1	10,3	8,4	7,5	19,4	8,8	14,6
SEG	34,8	59,9	10,3	27,6	20,2	36,2	25,0	29,3	21,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	118	122	78	58	747	587	36	1746	18840



MOINS DE BOURSIERS PARMIS LES ÉTRANGERS AYANT OBTENU LEUR BACCALAURÉAT À L'ÉTRANGER

● Taux de boursiers selon la nationalité et le lieu d'obtention du baccalauréat



■ ■ Parmi les 1746 étudiants étrangers de l'USTL, 30% sont des boursiers alors que ce taux est de 34% pour les étudiants français. Cette comparaison globale cache la différence importante de situation entre les étrangers ayant obtenu leur baccalauréat en France dont 60% sont boursiers et les étrangers ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger dont seulement 18% sont boursiers.

■ ■ ■ ■ ■ Les bourses des premiers sont surtout attribuées par le Ministère de l'Education Nationale en fonction de critères sociaux identiques à ceux applicables aux étudiants français. Les bourses des seconds sont d'abord attribuées par les états dont ils sont originaires et par des instances publiques françaises en fonction de critères académiques.

● Taux de boursiers des étudiants étrangers selon l'origine géographique



■ ■ ■ ■ ■ L'analyse par origine géographique montre que ce sont les étudiants du Moyen Orient (41%), d'Amérique (36%) et d'Afrique du Nord (37%) qui sont le plus souvent boursiers. L'analyse par origine géographique et lieu d'obtention du baccalauréat fait apparaître pour les étudiants d'Afrique du Nord des écarts très importants en matière d'obtention de bourses. Le taux de boursiers passe en effet de 73% pour les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat en France à 11% pour les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger. Pour les étudiants d'Afrique sub-saharienne, les écarts sont moindres mais néanmoins significatifs. A l'exception des étudiants du continent américain, les taux de boursiers des étrangers ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger sont toujours inférieurs aux taux de boursiers des étrangers considérés indépendamment du lieu d'obtention de leur baccalauréat.

	Union Europ.	Europe hors U.E.	Moyen Orient	Asie	Afrique du Nord	Afrique sub sahar.	Amer. Nord et Sud	Total étran.	Total français
Etrangers	14,4	17,2	41,0	34,5	37,0	23,5	36,1	29,6	
Etrangers avec BAC à l'étranger	7,6	14,5	36,8	23,4	10,7	21,7	37,5	17,6	34,0
Etrangers avec BAC français	28,2	*	*	*	73,3	31,3	*	60,1	

* Effectif d'inscrits inférieur à 30



DES TAUX DE RÉUSSITE FAIBLES À CERTAINS NIVEAUX DU CURSUS

	Total étrangers	Total français
Bac +1	41,9	47,8
Bac +2	49,7	70,5
Bac +3	35,4	60,5
Bac +4	32,3	60,9
Bac +5	72,4	83,2
Total	46,2	61,2

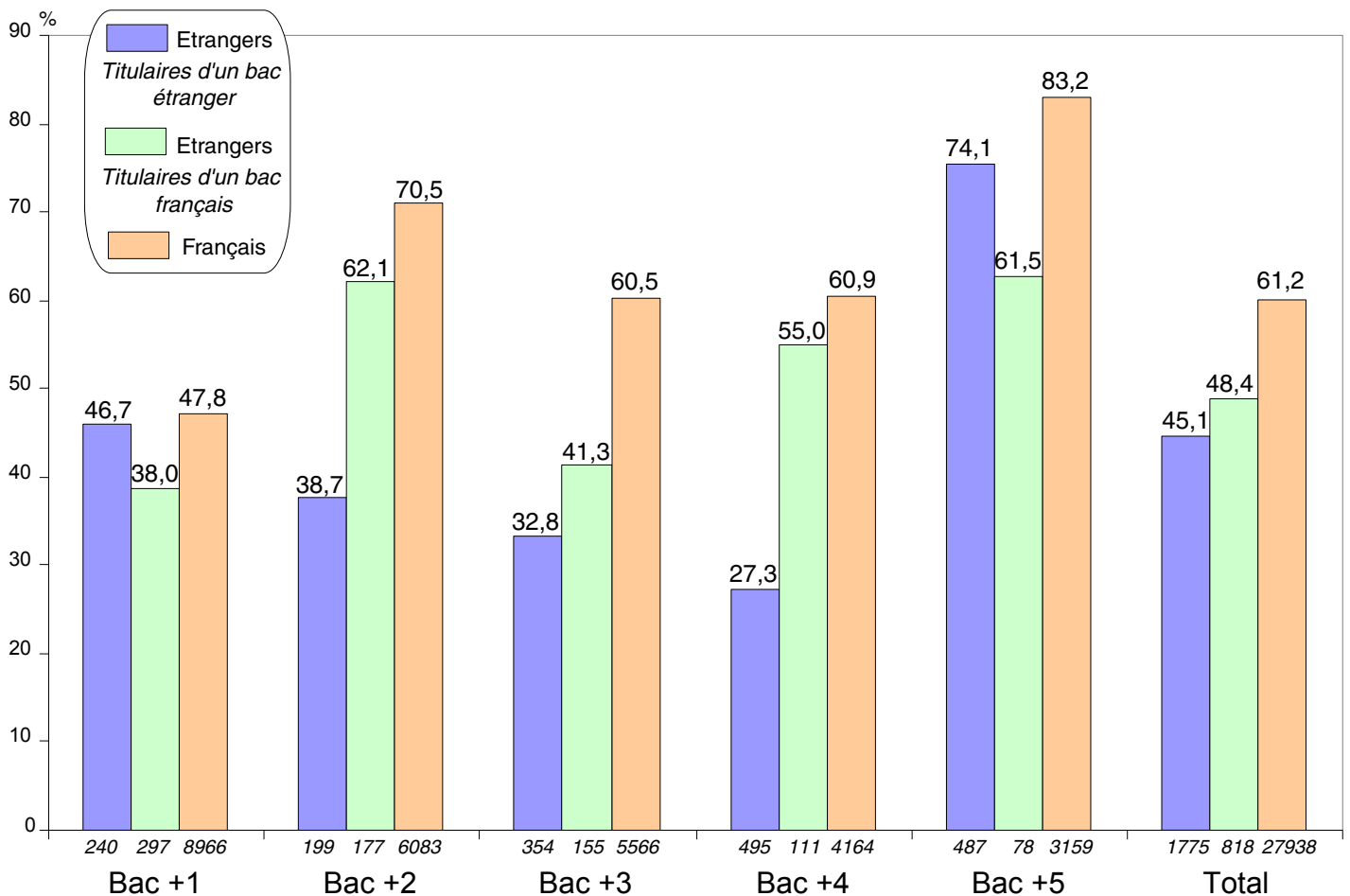
□ En cumulant les résultats 1998-99 et 1999-00 on observe que les taux de réussite aux examens des étrangers sont inférieurs aux taux de réussite des français à chaque niveau d'études. Au total, l'écart de réussite entre français et étrangers est de 15 points (61% par rapport à 46%).

□□□□ Le graphique ci-dessous montre, au niveau global, que les étrangers titulaires d'un baccalauréat étranger réussissent presque aussi bien que les étrangers titulaires d'un baccalauréat

français (45% par rapport à 48%). Il montre par contre que les premiers ont des résultats meilleurs que les seconds aux niveaux Bac+1 et Bac+5 et inférieurs aux niveaux Bac+2, Bac+3 et Bac+4.

Ces écarts peuvent s'expliquer au moins partiellement par les modalités d'inscription des étudiants ayant obtenu un baccalauréat à l'étranger. Leurs conditions d'entrée sont plus rigoureuses en première année de premier cycle (tests linguistiques et tests dans la discipline) et en première année de troisième cycle (jury de sélection) qu'en première année de deuxième cycle (examen de dossier sans tests). Aux niveaux intermédiaires (Bac+2 et Bac+4), beaucoup de ces étudiants sont handicapés par des ressources financières insuffisantes et souvent inférieures à celles dont ils ont pu disposer lors de leur arrivée.

Les étrangers ayant obtenu leur baccalauréat en France sont beaucoup plus souvent que les français d'une origine sociale modeste et plus souvent titulaires d'un baccalauréat technologique en première année de DEUG. Bénéficiant d'un soutien culturel moins important de leur famille que la majorité des étudiants français, ils éprouvent des difficultés au début des premier et deuxième cycles et, dans une moindre mesure, au début du troisième cycle.



□ Champ de l'analyse □ pour rendre la comparaison pertinente nous avons exclu les filières professionnelles de second cycle (IUP, MST, Magistère, Ecoles d'Ingénieurs) où les étrangers sont beaucoup moins représentés que les français et le doctorat pour lequel le rapport reçus/inscrits n'a pas la même signification qu'aux autres niveaux. □

LES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES D'ÉCHANGES SONT SURTOUT EUROPÉENS

	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	Cumul
Programmes d'échanges	206	182	187	237	182	994

□ 994 étudiants étrangers ont été accueillis à l'USTL entre 1996-97 et 2000-01 dans les programmes d'échanges, soit près de 200 étudiants chaque année.

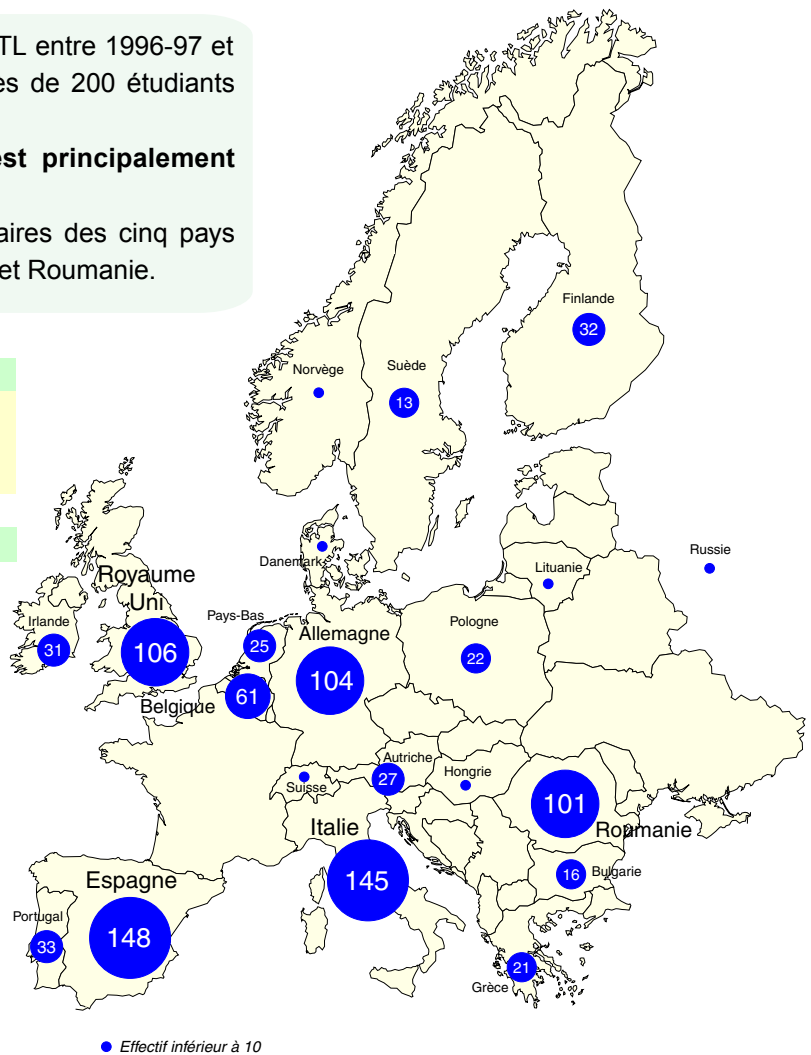
□□□ L'origine géographique de ces étudiants est principalement européenne (92%).

□□□ Deux étudiants européens sur trois sont originaires des cinq pays suivants : Espagne, Italie, Royaume-Uni, Allemagne et Roumanie.

	Cumul	en %
Union Européenne	753	75,8
Europe hors U.E.	162	16,3
Autres pays	79	7,9

TOTAL ETRANGERS	994	100,0
------------------------	-----	-------

	Cumul
Bac +1	3,2
dont DEUG	1,5
dont DU	1,7
Bac +2	8,2
dont DEUG	1,0
dont DUT	5,5
dont DU	1,7
Bac +3	30,0
dont Licence	21,2
dont Licence IUP	5,3
dont MST, Magistère	2,9
dont Ecole d'ingénieurs	0,6
Bac +4	54,9
dont Maîtrise	46,6
dont Maîtrise IUP	4,2
dont MST, Magistère	1,0
dont Ecole d'ingénieurs	3,1
Bac +5	3,7
dont DEA	1,1
dont DESS	0,6
dont Magistère	0,6
dont Ecole d'ingénieurs	1,4
Total Effectif	100,0
Effectif	994

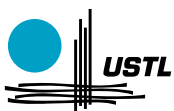


□□□ La répartition par niveau laisse apparaître que 55% des étudiants inscrits aux programmes d'échanges s'inscrivent à Bac+4 à l'USTL et plus particulièrement en Maîtrise (47%). Au total 85% des étudiants sont inscrits en deuxième cycle.

□ Les filières d'inscription privilégiées sont les Sciences économiques - gestion (57%) et les Sciences humaines (14%) ; les filières de Sciences n'accueillent que 29% des étudiants.

SSM	10,1
SNV	6,6
ST/SI	12,8
SHS	13,8
SEG	56,7
Total Effectif	100,0
Effectif	994

Référence : Castelain D., *Les étudiants étrangers de l'USTL en 2000/2001*, USTL, OFIP, décembre 2001, 30 pages.



UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Bâtiment A3 - 59655 Villeneuve d'Ascq cédex

Téléphone : 03 20 43 69 60 - Télécopie : 03 20 33 63 78 - E. mail : ofip@univ-lille1.fr

Site internet : www.univ-lille1.fr/ofip

